



BULLETIN D'ADHESION

Hôpital Poissy/St-Germain-en-Laye

20, rue Armagis, Pavillon Jacques Courtois
78100 Saint-Germain-en-Laye

**Pour soutenir les actions du
« Relais Jeunes et Familles 78 »**

Je donne :

- 10 €
- 20 €
- 30 €
- €

J'adhère :

- cotisation annuelle de 25 euros
- Règlement chèque bancaire ou postal
- En espèces

Nom, Prénom :.....

.....

Adresse :.....

.....

E-mail :.....@.....

Association loi 1901.

Les dons et versements ouvrent droit à une réduction d'impôts s'élevant à 66 % de leur montant et dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Un reçu fiscal vous sera adressé.

De tout cœur, merci pour votre générosité.

Xavier d'Auzon
Président



BULLETIN D'ADHESION

Hôpital Poissy/St-Germain-en-Laye

20, rue Armagis, Pavillon Jacques Courtois
78100 Saint-Germain-en-Laye

**Pour soutenir les actions du
« Relais Jeunes et Familles 78 »**

Je donne :

- 10 €
- 20 €
- 30 €
- €

J'adhère :

- cotisation annuelle de 25 euros
- Règlement chèque bancaire ou postal
- En espèces

Nom, Prénom :.....

.....

Adresse :.....

.....

E-mail :.....@.....

Association loi 1901.

Les dons et versements ouvrent droit à une réduction d'impôts s'élevant à 66 % de leur montant et dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Un reçu fiscal vous sera adressé.

De tout cœur, merci pour votre générosité.

Xavier d'Auzon
Président



BULLETIN D'ADHESION

Hôpital Poissy/St-Germain-en-Laye

20, rue Armagis, Pavillon Jacques Courtois
78100 Saint-Germain-en-Laye

**Pour soutenir les actions du
« Relais Jeunes et Familles 78 »**

Je donne :

- 10
- 20
- 30 €
- €

J'adhère :

- cotisation annuelle de 25 euros
- Règlement chèque bancaire ou postal
- En espèces

Nom, Prénom :.....

.....

Adresse :.....

.....

E-mail :.....@.....

Association loi 1901.

Les dons et versements ouvrent droit à une réduction d'impôts s'élevant à 66 % de leur montant et dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Un reçu fiscal vous sera adressé.

De tout cœur, merci pour votre générosité.

Xavier d'Auzon
Président



BULLETIN D'ADHESION

Hôpital Poissy/St-Germain-en-Laye

20, rue Armagis, Pavillon Jacques Courtois
78100 Saint-Germain-en-Laye

**Pour soutenir les actions du
« Relais Jeunes et Familles 78 »**

Je donne :

- 10 €
- 20 €
- 30 €
- €

J'adhère :

- cotisation annuelle de 25 euros
- Règlement chèque bancaire ou postal
- En espèces

Nom, Prénom :.....

.....

Adresse :.....

.....

E-mail :.....@.....

Association loi 1901.

Les dons et versements ouvrent droit à une réduction d'impôts s'élevant à 66 % de leur montant et dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Un reçu fiscal vous sera adressé.

De tout cœur, merci pour votre générosité.

Xavier d'Auzon
Président